## Commission de l'application des normes

Date: 1er juin 2021

Les gouvernements figurant sur la liste des cas individuels ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de présenter à la commission des informations écrites.

► Informations sur l'application de conventions ratifiées fournies par les gouvernements inscrits sur la liste des cas individuels

## Mozambique (ratification: 1996)

## Convention (nº 122) sur la politique de l'emploi, 1964

Le gouvernement a communiqué les informations écrites ci-après.

Les informations concernent des secteurs ne relevant pas du ministère du Travail et de la Sécurité sociale:

- 1. La commission d'experts prie le gouvernement de fournir des informations complètes sur les résultats obtenus et sur les difficultés rencontrées pour atteindre les objectifs fixés dans la Politique nationale de l'emploi (NEP), en particulier sur les résultats des programmes destinés à stimuler la croissance et le développement économiques, améliorer les normes de travail et les niveaux de vie, répondre aux besoins du marché du travail et lutter contre les problèmes du chômage et du sous-emploi.
  - Le gouvernement a approuvé la politique de l'emploi en 2016. Le Plan d'action 2018-2022 qui s'y rapporte comporte huit axes, à savoir: 1) le développement du capital humain; 2) la création de nouveaux emplois; 3) l'harmonisation et la hiérarchisation des politiques et stratégies sectorielles; 4) la promotion du travail décent, productif et durable; 5) l'amélioration du système d'information sur le marché du travail; 6) la santé, l'hygiène et la sécurité au travail; 7) le renforcement de la coopération internationale; et 8) les questions transversales.
  - Pour la période 2015-2019, 1 893 921 emplois ont été enregistrés, dont 478 904 en 2019.
  - En 2020, à cause de la pandémie de COVID-19, une réduction de l'emploi de l'ordre de 47,05 pour cent par rapport à 2019 a été enregistrée (253 542 emplois).
  - De ce total, 162 893 sont de nouveaux emplois; 90 649 représentent un premier emploi; 158 468 sont des emplois permanents, 69 311 sont des emplois saisonniers et 25 763 sont des emplois temporaires; 153 171 sont des emplois pour les jeunes, soit

60,4 pour cent; et 62 293 sont des emplois occupés par des femmes, soit 25 pour cent du total.

- L'inflation moyenne a été de 3,14 pour cent par rapport à une inflation de 2,78 pour cent en 2019, sous la moyenne de 6,6 pour cent prévue pour 2020, et le produit intérieur brut a enregistré une baisse de 1,28 pour cent en 2020 par rapport à une hausse de 2,29 pour cent en 2019.
- Le réseau électrique national a été étendu et a enregistré 222 640 nouveaux raccordements domestiques, portant le total des consommateurs nationaux à 9 997 425, soit un accès à l'énergie de 38 pour cent sur le territoire national. La construction de cinq nouvelles citernes d'approvisionnement en eau dans des zones rurales et de deux nouvelles citernes dans des villes et villages a permis à environ 38 677 foyers de se raccorder au réseau, au bénéfice d'environ 114 000 habitants.
- Des mesures de politique fiscale et monétaire durables ont été adoptées pour aider le secteur privé à faire face à l'incidence économique de la pandémie de COVID-19. Dans le cadre de cette mesure et pour assurer une plus grande résilience au système financier mozambicain afin de faire face aux risques croissants découlant des effets macroéconomiques de la pandémie, la Banque du Mozambique a décidé de débloquer 500 millions de dollars des États-Unis pour établir une ligne de crédit aux banques commerciales. Elles disposent ainsi de davantage de liquidités en devises pour couvrir les importations de biens et de services.
- De nouvelles modalités de travail ont été adoptées, en fonction des particularités du domaine d'activité et dans le respect des mesures de prévention prises par le secteur de la santé et des mécanismes de contrôle de l'efficacité.
- De nouvelles méthodes pour prodiguer des soins ont été mises en place pour remplacer les soins en face à face dans les institutions publiques et privées.
- Des mesures ont été mises en œuvre, dont: i) l'octroi de lignes de crédit en devises aux banques locales et une recommandation de réorganiser les crédits des clients; ii) la constitution d'une ligne de crédit d'un montant de 1 600 millions de méticais pour soutenir les petites et moyennes entreprises, gérée par la Banque nationale d'investissement; iii) la suspension des interpellations, des constitutions d'arriérés et des exécutions du fait de retards dans le respect des obligations liées aux crédits bancaires, à condition que ces retards résultent de l'application des mesures imposées dans le cadre de l'état d'urgence nationale; iv) des facilités douanières et fiscales, y compris l'autorisation de départs anticipés pour l'importation de marchandises liées à la prévention et au traitement du COVID-19, l'abandon des acomptes et le report de l'acompte social, entre autres mesures; v) une réduction de 10 pour cent du tarif de l'électricité du 1er juin au 31 décembre 2020 pour tous les consommateurs (entreprises et particuliers); et vi) l'exonération de la TVA (17 pour cent) sur le sucre, les huiles alimentaires et les savons, à partir du 26 mai et pendant un an, pour réduire les coûts de ces marchandises essentielles.

- 2. La commission prie le gouvernement de fournir des informations actualisées, y compris des statistiques ventilées par secteur économique, sexe et âge, sur la situation actuelle et les tendances de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi.
  - Selon les résultats de l'enquête sur le budget familial de 2019-20 (données préliminaires), le taux d'emploi est de 74 pour cent et le taux de chômage de 17,5 pour cent.
  - Le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 35 ans est de 66,7 pour cent (67,7 pour cent pour les hommes et 65,8 pour cent pour les femmes).
  - Le taux de chômage des personnes âgées de 15 à 35 ans est de 17,5 pour cent (17,4 pour cent pour les hommes et 17,7 pour cent pour les femmes).
- 3. La commission prie le gouvernement de fournir des informations détaillées sur la façon dont la mise en œuvre de la NEP, du règlement concernant les stages avant embauche et d'autres programmes assurant l'éducation et la formation professionnelle des jeunes ou soutenant l'entrepreneuriat des jeunes (hommes ou femmes) a permis d'accroître l'accès des jeunes à un emploi productif et durable.
  - Des accords ont été signés pour promouvoir des stages avant embauche auprès des entreprises et du secteur bancaire et 3 008 stages avant embauche ont été réalisés, dont 1 174 ont bénéficié à des femmes.
  - La formation à distance a été introduite pour la formation professionnelle dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
  - Les procédures de gestion du Fonds d'appui aux initiatives pour les jeunes ont été revues, et 188 projets ont été financés, bénéficiant à environ 1 000 jeunes.
  - Un prix de la jeunesse créative a vu le jour et 145 jeunes ont été récompensés dans les domaines de l'entrepreneuriat, de l'innovation scientifique et de la création artistique et pour la révélation de l'année.
  - Des forums de dialogue multigénérationnels ont été organisés pour encourager la participation des jeunes et leur intégration.
  - Le programme *My Kit, My Job* a été introduit, et 741 boîtes à outils pour l'emploi indépendant ont été acquises et attribuées, permettant la création de 2 101 emplois, dont 499 occupés par des femmes.
  - Le Règlement sur les bourses pour les filles a été adopté pour les faire entrer dans des formations industrielles (ingénierie).
  - La certification internationale ECITB d'un centre de formation a été renouvelée.
  - Un centre de formation a obtenu la certification internationale ISO9001 (système de management de la qualité).
  - Un catalogue national des qualifications professionnelles pour les certificats professionnels et les professionnels de l'enseignement professionnel a été publié pour les domaines de l'hôtellerie et du tourisme, de l'éducation, de la santé et de la sécurité sociale, de l'administration et de la gestion, de l'agriculture et de la conservation de la nature, de la planification, de la physique, de la maintenance industrielle, de l'ingénierie et de la production industrielle, des technologies de

l'information et de la communication, des hydrocarbures, des mines, des statistiques, de l'aquaculture, de la pêche et de la navigation.

- 4. La commission prie le gouvernement de fournir des informations détaillées mises à jour sur les résultats des mesures spécifiques adoptées et mises en œuvre dans le cadre de la NEP afin de promouvoir l'égalité des chances entre femmes et hommes dans l'emploi et dans les revenus et d'éliminer l'écart entre hommes et femmes dans l'éducation, en particulier pour ce qui est des taux d'alphabétisation.
  - Le taux net de scolarisation en première année d'enfants de 6 ans est de 78,9 pour cent (78,1 pour cent de filles) pour un objectif fixé à 94 pour cent. Le ratio élèves/enseignant s'élève à 67 pour cent (pour l'enseignement primaire) alors que l'objectif annuel est fixé à 63,6 pour cent.
  - 7 570 enseignants ont été embauchés dans l'enseignement primaire (pour un objectif de 7 639 enseignants).
  - 7 266 alphabétiseurs ont été engagés et prodiguent des cours à plus de 181 000 étudiants en alphabétisation.
  - Dans le domaine de la formation technique professionnelle, 104 enseignants ont été embauchés.
  - 551 salles de classe ont été construites et il est prévu d'en construire 1 355 au bénéfice d'environ 22 110 étudiants.
  - Acquisition et distribution de 25 120 pupitres d'école (sur un objectif de 33 875).
  - Admission de formateurs dans des centres de formation professionnelle.
- 5. La commission prie le gouvernement de continuer de fournir des informations, y compris des statistiques, ventilées par âge et sexe, sur l'impact des mesures prises dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle et sur leur lien avec les possibilités d'emploi.
  - En 2020, les infrastructures scolaires ont augmenté de 0,75 pour cent, ce qui représente 99 nouvelles écoles. Dans l'enseignement secondaire, les infrastructures ont augmenté de 8,3 pour cent, passant de 819 écoles en 2019 à 887 en 2020.
  - Dans l'enseignement supérieur, 239 602 étudiants au total se sont inscrits, ce qui représente 99,7 pour cent de l'objectif prévu et une croissance de 6 pour cent par rapport à 2019.
  - Dans l'enseignement technique professionnel, un total de 93 463 étudiants se sont inscrits, ce qui représente 98,9 pour cent de l'objectif prévu et une croissance de 5 pour cent par rapport à 2019.
  - Dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, 229 329 étudiants en alphabétisation se sont inscrits, ce qui correspond à 69 pour cent de l'objectif annuel.
  - 3 430 femmes ont été formées à l'entrepreneuriat et à la gestion d'entreprise.
  - La stratégie en matière de genre a été approuvée par le gouvernement pour la mise au point d'instruments sectoriels publics.

- 1 140 femmes ont été formées à l'accès aux ressources productives et aux nouvelles possibilités dans l'industrie extractive.
- 6. La commission prie le gouvernement de continuer de fournir des informations détaillées sur le rôle joué par les partenaires sociaux dans la promotion et la mise en œuvre de la NEP. La commission espère que le gouvernement fera tout son possible pour prendre les mesures nécessaires dans un avenir proche.
  - La politique de l'emploi et le plan d'action qui s'y rapporte ont été présentés aux partenaires sociaux au sein du Comité consultatif du travail. Ces documents ont fait l'objet de discussions et ont été approuvés.
  - La mise en œuvre du programme *MozTrabalha* porte sur l'emploi et fait participer les partenaires sociaux.